

*L'Ajournement*

au fonds de développement de la production des émissions canadiennes de Téléfilm Canada.

Plus d'un an et demi plus tard, on se retrouve avec une accumulation de communiqués de presse annonçant un réseau de télévision éducative de langue française en Ontario, mais pas d'entente concrète, pas d'entente signée, et surtout, la province n'a pas encore reçu la contribution fédérale promise. Sans cette participation financière du gouvernement fédéral, la province ne pourra pas, monsieur le Président, à elle seule, assurer la survie du réseau français de télévision éducative de TV Ontario.

C'est pourquoi, le 25 avril dernier, je demandais en cette Chambre au ministre si son gouvernement essayait de se dérober à ses obligations, ou s'il entendait signer bientôt l'entente.

Le 1<sup>er</sup> mai dernier, il y a quelques jours, j'écrivais au ministre des Communications, lui demandant de me faire part d'une réponse précise quant à ladite entente avec son homologue provincial.

A ce jour, monsieur le Président, je n'ai reçu aucune réponse écrite de la part du ministre des Communications, mais aujourd'hui, en quelques appels téléphoniques que nous avons faits, on m'a informé qu'une rencontre a eu lieu aujourd'hui même, ce matin, à Toronto, entre les représentants fédéraux et provinciaux, afin de négocier des modalités susceptibles d'être acceptables aux deux parties.

Monsieur le Président, j'ose espérer que ces négociations ont été fructueuses et que le secrétaire parlementaire qui répondra au nom du ministre est en mesure de nous annoncer ce soir la signature officielle de l'entente et les modalités de cette dernière.

Monsieur le Président, cette entente est d'autant plus importante que la survie du réseau de télévision éducative de langue française en Ontario est mise en péril.

● (1800)

[Traduction]

**M. Girve Fretz (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Mines)):** Monsieur le Président, le député d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier) a posé une question fort intéressante le 25 avril 1986 concernant la contribution du gouvernement fédéral à l'établissement, en Ontario, d'une chaîne de télévision éducative de langue française. Mon collègue, le président du Conseil du Trésor (M. de Cotret), lui a assuré qu'il tâcherait de trouver la réponse à cette très importante question.

Je me réjouis donc maintenant de pouvoir clarifier les promesses qu'a faites le ministre des Communications (M. Masse), au nom du gouvernement du Canada, concernant l'établissement, par TV Ontario, d'une chaîne de télévision éducative en langue française. J'espère aussi que ces éclaircissements rétabliront les nouvelles erronées qui sont parues dans la presse à ce propos.

Les pourparlers amorcés avec le gouvernement de l'Ontario, en décembre 1984, ont débouché sur un engagement conjoint visant à débloquer 30 millions de dollars sur cinq ans pour établir cette chaîne et pour produire et diffuser une programmation en langue française. La participation fédérale, 3 millions par année sur cinq ans, sera fournie à part égale par le Secrétariat d'État et Téléfilm Canada, organisme chargé d'administrer le Fonds de développement de la radiodiffusion au nom du ministre des Communications. Des pourparlers avec le secrétaire d'État (M. Bouchard) ont permis de prévoir 7.5 millions sur cinq ans pour financer les dépenses d'investissement et les frais de production. Je vois que le député est tout souriant.

● (1805)

Ces fonds s'ajoutent aux sommes déjà engagées par le Secrétariat d'État aux fins de la programmation éducative lesquelles s'élèvent à 1.6 millions annuellement.

Quant à la participation de Téléfilm Canada, les critères d'admissibilité au Fonds de développement de la programmation canadienne ont été modifiés en mars 1985 afin de venir en aide aux producteurs indépendants dont les programmes seront diffusés par les réseaux éducatifs provinciaux. C'est ainsi que, depuis l'an dernier, TV Ontario a accès aux ressources du Fonds pour sa programmation en langue française et en langue anglaise.

Outre ces ententes initiales, on a convenu que le gouvernement fédéral pourrait s'engager à verser d'autres fonds par l'intermédiaire de Téléfilm Canada.

Le ministre des Communications a communiqué avec Téléfilm Canada et espère que si TV Ontario avec la collaboration de producteurs indépendants, soumet des projets intéressants, ce réseau pourra bénéficier de ressources fédérales et Téléfilm Canada pourra lui verser 7.5 millions d'ici cinq ans afin d'améliorer la qualité de sa programmation.

Je tiens à répéter à ce point-ci que le financement fédéral existe et que TV Ontario peut s'en prévaloir au moyen des formalités normales régissant l'octroi de fonds des programmes du Secrétariat d'État aussi bien que de Téléfilm Canada. Je pourrais ajouter que ces engagements n'ont fait l'objet d'aucun accord fédéral-provincial signé autre que certains communiqués conjoints publiés par le ministre fédéral des Communications et le ministre ontarien de la Culture et de la Citoyenneté. Le premier d'entre eux consistait en un protocole d'entente daté du 18 décembre 1984.

Le 18 juin 1985, le ministre fédéral des Communications a annoncé les sources des contributions fédérales, soit les programmes du Secrétariat d'État et de Téléfilm Canada. Le financement fédéral existe, et notre volonté de participer à l'établissement d'un réseau de télévision éducative de langue française dans la province d'Ontario n'a fléchi en rien.

**M. Gauthier:** La meilleure réponse que j'aie eue.